



TVA en france & prestations effectuées à l'étranger et en france

Par **MICKAELDU971**, le **07/03/2015** à **12:59**

Bonjour,

Nous sommes en train d'établir une cotation pour un client en Argentine. Et je voudrai savoir si je dois établir les prix avec ou sans TVA. Pouvez-vous m'éclairer sur ce point, SVP ?

Je précise que:

nous sommes une société française assujetti à la TVA,

- Une partie de la prestation (formation) sera effectuée sur site client (Argentine);
- Le reste de la prestation (service de maintenance) sera effectuée depuis nos locaux (France);
- Les règlements seront facturés et effectués en euro.

Par ailleurs, si j'ai bien compris, je dois indiquer notre no de TVA et demandé celui de notre client (agence spatiale argentine). Pouvez-vous me confirmer ce point aussi, SVP ?

Merci de votre aide,

Très cordialement,